

Syndicat Intercommunal A Vocation Scolaire du Pays de Hautefort

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION

Département de la Dordogne**Nombre de délégués :**

En exercice : 24

Présents : 21

Votants : 20

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit juillet à 18h30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des associations de Cherveix-Cubas, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PUJOLS, Président du SIVOS.

PRESENTS :

Titulaires : Maud GUEHENEUX, Marie CHAMPAGNE, Sylviane GRANDCHAMP, Privat VEZINES, Elodie AGENEAU, Anne-Laure LAFUE, Stéphanie COUSTILLAS, Delphine RENON, Guilaine FERENCZI, Laetitia MARCOU, Jean-Louis PUJOLS, Bénédicte MULLER, Odile DEPRAETE, BISBROUCK, Estelle TRENTMONT, Martine MAGNEUX, Betty CHABANE, Stéphane BOADA, Claudine SANCHEZ

Suppléants : Rolande DESVAUX, Benjamin BESNARD, Mirentchu STOLPNER,

Date convocation : 23/07/2026

Date affichage : 23/07/2026

EXCUSES : Corinne ROMER, Daniel BOUTOT, Elodie de SCHOUTHEETE DE Tervarent

ABSENTS : Michel LAGORCE, Jean-Marie CHAMPAGNE, Ilaria SEGALLA-GUIDONI

Secrétaire de séance : Stéphanie COUSTILLAS

N° : 2026-015

Objet : Mise à Jour du tableau des effectifs

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de :

- la suppression du poste d'Adjoint technique non permanent emploi PEC – Agent des écoles 20 heures catégorie C,

Le Président propose à l'assemblée :

Monsieur le Président propose de modifier le tableau des effectifs à compter du 01/08/2026 pour intégrer la modification demandée.

Les effectifs du personnel seront fixés comme suit :

	Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée hebdo	Fonctions
FILIERE ADMINISTRATIVE	Adjoint Administratif territorial	C	1	1	21h00	Assistante gestion administrative, comptable et ressources humaines
	TOTAL		1	1		

FILIERE TECHNIQUE	Agent de maîtrise principal (restauration)	C	1	1	31h30	Restauration collective et entretien des locaux
	Adjoint technique	C	1	1	28h00	Seconder le maitre ou la maitresse/ accueil et hygiène des enfants et propreté des locaux
	Adjoint technique (restauration)	C	1	1	20h00	Préparation des repas et achats des courses alimentaires – entretien des locaux-surveillance enfants
	Adjoint technique	C	3	0	12h00	Accompagnateurs transports scolaires
	Adjoint technique	C	2	2	20h00	Agent polyvalent des écoles maternelles
	Adjoint technique	C	1	0	28h00	Agent polyvalent des écoles maternelles
	TOTAL		9	5		
FILIERE MEDICO SOCIALE	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)	C	1	0	35h00	Assister les enseignants dans les besoins au quotidien avec les enfants Accueil des enfants le matin et le soir à la garderie/ activités périscolaires
	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)	C	1	0	28h00	Assister les enseignants dans les besoins au quotidien avec les enfants Accueil des enfants le matin et le soir à la garderie/ activités périscolaires
	TOTAL		2	0		
FILIERE ANIMATION	Adjoint territorial d'animation	C	1	1	28h00	Assister les enseignants dans les besoins au quotidien avec les enfants Accueil des enfants le matin et le soir à la garderie/ activités périscolaires
	TOTAL		1	1		

Le comité, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'adopter la proposition du Président,

Article 2 : de modifier ainsi le tableau des emplois à compter du 01/08/2026

Article 3 : d'inscrire au budget les crédits correspondants aux chapitres prévus à cet effet.

Adopté à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Mme Stéphanie COUSTILLAS

Le Président,
M. Jean-Louis PUJOLS

HAUTEFORT le 28/07/2026

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Sarlat la Canéda et
publication par voie d'affichage le 30/07/2026


